



Tribunaux de l'aménagement du territoire Ontario
Tribunal d'appel de l'aménagement local
 655, rue Bay, bureau 1500, Toronto, Ontario M5G 1E5
 Téléphone : 416 212-6349 ou sans frais 1 866 448-2248
www.olt.gov.on.ca

Demande de pièces certifiées

Directives :

- Remplissez une formule pour chaque ensemble de pièces demandé.
- Des droits de 20 \$ sont exigés pour chaque copie d'une pièce demandée.
- Le format des pièces qui ont été déposées lors d'audiences de la LPAT des affaires municipales peut varier (par ex. 8,5 x11, grand format, cartes, etc.); il pourrait y avoir des frais supplémentaires pour la reproduction de copies.
- Les droits doivent être payés en fonds canadiens par chèque certifié ou mandat libellé à l'ordre du ministère des Finances.
- N'envoyez pas d'espèces par la poste. Vous pouvez payer en argent comptant seulement en personne.

Timbre dateur – reçu par la TAAL

Partie 1 : Renseignements sur la pièce

Numéro de dossier _____ Numéro de la (des) pièce(s) _____ Date de la décision et numéro de la décision _____

Adresse ou description officielle du bien-fonds visé par la décision _____

Municipalité _____ Région _____

Partie 2 : Renseignements sur le demandeur

Prénom : _____ Nom de famille : _____

Nom de la société ou de l'association (le cas échéant) _____

N° de téléphone le jour : _____ Autre n° de téléphone : _____

Adresse postale : _____
 Adresse municipale _____ N° app./bureau/unité _____ Ville/municipalité _____

Province _____ Pays (si autre que le Canada) _____ Code postal _____

Signature du demandeur : _____ Date : _____

Partie 3 : Droits prescrits

Droit = 20 \$ X _____ Copies + Coût de reproduction _____ = Total des droits versés _____

Droits payés par : (encercler un choix) Chèque certifié Mandat Argent comptant (en personne)

Directives spéciales :

À L'USAGE DU BUREAU SEULEMENT

Demande reçue par : _____ jour | mois | année

Droits reçus : _____ Date de l'envoi : _____ Traitée par : _____